

La récupération matériel/DM/médicaments en fin d'HAD



Qui ?	Quoi ?	Quand ?	Comment ?
Médecin coordonnateur Oncologue IDEL Famille	Informe l'IDEC ou la cadre de la sortie HAD du patient	En fin d'HAD En cas d'hospitalisation Si survenue du décès	Par téléphone au 04.78.78.26.96 04.69.85.62.22 04.78.78.59.84
IDEC Cadre	Informe le service social et l'IDEL (si elle n'est pas à l'origine de l'appel) de la sortie HAD du patient	Sans délai après réception de l'appel	Par transmission orale
Cadre	Enregistre la sortie HAD du patient	Sans délai après réception de l'appel	Informatiquement dans le DPI du patient
Cadre	Effectue la demande de récupération du matériel : <ul style="list-style-type: none"> - Matériel de domicile (lit, table, etc.) - Cartons de DM - Contenants de DASRI hermétiquement fermés - Caisse bleue « Stupéfiants » contenant tous les stupéfiants restants cadennassée - Caisse bleue « Médicaments » contenant tous les médicaments restants fermée à l'aide du scellé jaune - Eventuellement caisse bleue « Réserve » fermée par cadenas ou scellé selon son contenu - Classeur, notamment les documents de traçabilité <p>Aucun enlèvement de contenants non fournis par le CLB</p>	Au plus tôt après connaissance de l'information	Sur le logiciel Bastide
Bastide	Organise l'enlèvement avec la famille	A réception de la demande du CLB	Par téléphone
Bastide	Après récupération au domicile du patient, rapporte : <ul style="list-style-type: none"> - Cartons DM - Contenants de DASRI - Caisses - Classeur 	Dans les meilleurs délais	Au local « Retours » du CLB